

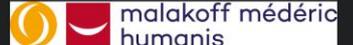


# CHAMPIONNAT ATHLETISME SPORT ADAPTE JEUNES DE FRANCE



## 5 ET 6 JUIN 2019

STADE G. DARTAILH - MARMANDE - ENTREE LIBRE



# Sommaire

Mot d'accueil	3
Bienvenue à Marmande	4
Venir à Marmande	5
Comité d'Organisation Local	6
Programme Prévisionnel	7
Informations Générales	8
Précisions Techniques	10
Fiche Association	15
Demande de dérogation individuelle	16
Autorisation médicale	17
Fiche Récapitulative	18
Plan d'accès	19
Hébergements proposés par le COL	20
Hébergements	22

## Mot d'accueil



C'est avec un immense plaisir que nous nous préparons depuis de nombreux mois à vous accueillir du 4 au 6 Juin 2019 à Marmande, pour le Championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes.

Nous avons déjà organisé, depuis plus de 10 ans, 5 championnats Sport Adapté Adultes, mais c'est la première fois que nous recevons le public Jeune et nous en sommes très fiers.

Le travail de partenariat entre le CDSA 47 et le très dynamique club d'Athlétisme de Marmande et son président Francis Garcia va nous permettre de vous recevoir sur le stade dans les meilleures conditions possibles.

Vous découvrirez la salle de restauration de la Cité Scolaire qui se situe en face du Complexe sportif, et un équipement spécial pour une soirée de gala inoubliable animée par un DJ !

Nous souhaitons que lors de votre venue vous puissiez découvrir la richesse des produits de notre terroir, en particulier la fraise Gariguettes qui battra son plein et la célèbre tomate de Marmande.

Nous remercions la FFSA, la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, tous nos partenaires et bénévoles qui œuvrent depuis une année pour que ce Championnat soit à la hauteur de vos attentes. Nous remercions tout particulièrement le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne qui nous soutient depuis de nombreuses années, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Marmande.

Nous souhaitons à chaque sportif de donner le meilleur de lui-même pendant ce Championnat et nous vous donnons rendez-vous le 4 Juin 2019.

Rejoignez-nous sur la page Facebook qui vous permettra de suivre les préparatifs et de découvrir le complexe sportif où se dérouleront les épreuves !!



**Marie-Odile BLIN PREVOST**  
*Présidente du COL*  
*Présidente du CDSA 47*

# Bienvenue à Marmande

## Le Lot-et-Garonne :

Le Lot et Garonne, département accueillant et généreux est encadré par le Périgord au nord-est, les Landes au sud-ouest, le Gers au Sud et par deux grosses métropoles régionales reliées par l'A62 : Bordeaux et Toulouse.



C'est un pays de transition entre le Quercy et les Landes, vallonné, traversé par deux superbes fleuves, le Lot et la Garonne qui se rejoignent à Aiguillon. Essentiellement rural, le Lot et Garonne est une terre généreuse en productions agricoles, baigné de vergers et terres fertiles, vignes, champs et cultures. C'est un territoire de bien vivre et de bien manger, de mélanges de cultures et de convivialité. Aujourd'hui, les attraits touristiques du Lot et Garonne sont nombreux, pays de Bastides et Châteaux, de tourisme rural et fluvial (200km de voies navigables) de vergers et de multiples activités de plein air, c'est un lieu de tourisme à la fois culturel, de détente, sportif et gastronomique.

## Val de Garonne, Gascogne :

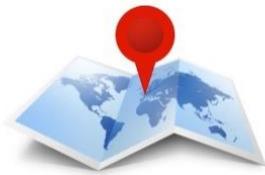
Paradis de la fraise, de la tomate, de l'asperge, le Val de Garonne est avant tout le principal centre de cultures maraîchères de la région. Ici, la Garonne, qui s'est élargie au confluent du Lot avant de rejoindre l'estuaire de la Gironde fournit des terres précieuses et riches. On prendra plaisir à flâner le long du fleuve ou du canal parallèle, à pieds ou à vélo.

## Marmande :

**Marmande** « la belle », Capitale Maraîchère, doit son opulence et sa sérénité au don de la nature que constitue la plaine Garonnaise qui l'entoure. La cité, fondée par Richard Cœur de Lion en 1182, troisième commune du Lot-et-Garonne, se situe à égale distance entre Bordeaux et Agen. Capitale de la tomate, elle possède un très beau parc et de jolies places où il fait bon flâner en Centre-Ville. Marmande est également le lieu de nombreux événements culturels à la belle saison, tel que l'incourtournable Garorock.



# Venir à Marmande



## Stade Georges Dartailh

Parking: 2 Rue Portogruaro et Impasse Jean Bouin  
47200 Marmande

### En voiture : fléchage FFSA

- **Autoroute A62** : prendre la sortie Marmande n°5 ;
- Premier Rond-Point (RP) 1<sup>ère</sup> sortie ;
- Deuxième RP 2<sup>ème</sup> sortie; troisième RP 1<sup>ère</sup> sortie ;
- Premier feu: tout droit;
- Deuxième feu: à gauche.

### En train / TGV :

- Via la gare SNCF de Marmande, située à 5 minutes en voiture (15 minutes à pied) du stade.
- Liaisons rapides vers Bordeaux, Toulouse, Paris...
- **Pour plus de renseignements, <https://www.oui.sncf/>**

# Comité d'Organisation Local

**Présidente du COL**

**Madame Marie-Odile BLIN PREVOST**

*Présidente du CDSA 47*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorière</b>	Colette BEZOLLES
<b>Secrétaire général</b>	Vincent CARLIER
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Laurie CASTAGNOS
<b>Commission Sportive</b>	Francis GARCIA
<b>Commission Médicale</b>	Laurent RUBIO
<b>Commission Restauration</b>	Brigitte DARROUSSAT
<b>Commission Partenariats</b>	Jean-François PREVOST
<b>Commission Hébergement</b>	Laurie CASTAGNOS
<b>Commission Communication</b>	Max MIGOLI
<b>Commission Animation / Bénévolats</b>	Francis GARCIA/ Martine PUIG
<b>Commission Développement Durable</b>	Martine PUIG

<b>Cadre Technique National Athlétisme</b>	Quentin SCHILLE <a href="mailto:quentin.schille@ffsa.asso.fr">quentin.schille@ffsa.asso.fr</a>
<b>Déléguée Technique Fédérale du championnat</b>	Laurence JOUCLAS <a href="mailto:laurence.jouclas@ffsa.asso.fr">laurence.jouclas@ffsa.asso.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale Athlétisme</b>	Frédéric DRIEU <a href="mailto:frederic.drieu@ffsa.asso.fr">frederic.drieu@ffsa.asso.fr</a>



**COL France Athlétisme SAJ 2019**

**CDSA 47 – Laurie Castagnos**

997 A Avenue du Docteur Jean Bru

47000 AGEN

**0553981972 / 0617687634**

[ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

# Programme prévisionnel

## Mardi 4 Juin 2019

14h00 - 18h00

18h15

19h00 - 20h30

21h00

Accueil des délégations - Stade Georges Dartiailh

Cérémonie d'Ouverture- Stade Georges Dartiailh

Repas – Lycée Val de Garonne

Réunion des entraîneurs - Stade Georges Dartiailh

## Mercredi 5 Juin 2019

08h30

09h15 – 12h00

11h30 – 13h30

13h30 – 18h00

19h30

Echauffement - Stade Georges Dartiailh

Epreuves - Stade Georges Dartiailh

Repas – Lycée Val de Garonne

Epreuves - Stade Georges Dartiailh

Repas de Gala - Stade Georges Dartiailh

## Jeudi 06 Juin 2019

08h30

09h15 – 12h00

10h00

13h00

Echauffement - Stade Georges Dartiailh

Epreuves - Stade Georges Dartiailh

Distribution des paniers repas

Fin du Championnat

*Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.*

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Mardi 30 Avril 2019.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Mardi 4 Juin 2019 de 14h00 à 18h00**  
**Stade Georges Dartailh**  
**Parking: 2 Rue Portogruaro et Impasse Jean Bouin**  
**47200 Marmande**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.  
A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'Athlétisme en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du mardi soir et du mercredi midi auront lieu à :

**Lycée Val de Garonne**  
**22 rue Ejea de Los Caballeros - 47200 MARMANDE**

La soirée de Gala du mercredi soir se déroulera à partir de 19h30 au :

**Stade Georges Dartailh**  
**Parking: 2 Rue Portogruaro et Impasse Jean Bouin**  
**47200 Marmande**

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués à partir de 10h sur le lieu de compétition.

## Hébergements

Une liste d'hôtels est également fournie en annexe de ce dossier afin que les associations qui le souhaitent les contactent elles-mêmes pour réservation.



Afin de faciliter l'organisation du déplacement pour les délégations, le COL propose des hébergements – *détail en page 20*.  
**Nombre de places limité à 140 lits.**

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

*Vous trouverez dans le livret d'accueil des délégations tous les numéros d'urgence utiles (hôpital, clinique, pharmacie...).*

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement d'Athlétisme FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes relève du règlement d'Athlétisme FFSA. **Peuvent participer au Championnat de France d'Athlétisme Sport Adapté Jeunes, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018/2019 avec mention de leur classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 16 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Athlétisme FFSA en charge de la partie informatique – **Jean-Claude HERRY** - [jc.herry@athle29.info](mailto:jc.herry@athle29.info) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Mardi 30 Avril 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Engagement



Télécharger la fiche d'engagement en cliquant sur le lien ci-dessous :

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Mardi 30 Avril 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Athlétisme – Frédéric DRIEU – et le Cadre Technique National de la discipline – Quentin SCHILLE - est programmée le :

**Mardi 04 Juin 2018 à 21h00**  
**Stade Georges Dartiailh**  
**Parking: 2 Rue Portogruaro et Impasse Jean Bouin**  
**47200 Marmande**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [celine.sportadaptégard@gmail.com](mailto:celine.sportadaptégard@gmail.com) .

## Echauffement

Possibilité de s'échauffer autour du stade et sur la piste avant le début des compétitions le mercredi matin et le jeudi matin à partir de 8h30.

La compétition débutera à 9h15 précise.

## Equipements sportifs

Une tenue de sport (chaussures de sport, short ou survêtement, T-shirt) est obligatoire.

Nous vous invitons à faire concourir vos sportifs avec le maillot de leur club, afin de faciliter les résultats.



**Pensez aux épingles pour les dossards !!!**

## Catégories d'âges

ANNEE	- 10 ans	- 12 ans	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	- 21 ans
<b>2018</b>	2009 et	2007 - 2008	2005 - 2006	2003 - 2004	2001 - 2002	1998 à 2000
<b>2019</b>	après					

## Epreuves

Les sportifs peuvent s'inscrire soit en épreuves individuelles, soit en épreuves combinées :

- Des épreuves combinées sont ouvertes pour toutes ces catégories: - 10 à -21 ans ;
- Des épreuves individuelles sont ouvertes pour toutes ces catégories: -14, -16, -18 et -21 ans.

### Epreuves combinées ouvertes :

#### **2.1 Quadrathlon – Classe AB**

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	50M	50M	50M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
400M départ en ligne					

#### **2.2 Quadrathlon – Classe BC**

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	100M	100M	100M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
800M départ en ligne					

#### **2.3 Quadrathlon – Classe CD**

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50m	50m	100m	100m	100m	100m
	POIDS	POIDS	POIDS	POIDS	POIDS
VORTEX	Masculin: 3Kg Féminin: 2Kg	Masculin: 4Kg Féminin: 2Kg	Masculin: 5Kg Féminin: 3Kg	Masculin: 6Kg Féminin: 4Kg	Masculin: 7.260Kg Féminin: 4Kg
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne

### Epreuves individuelles ouvertes :

Voir tableau des épreuves en fonction du sexe et des classes sur le règlement FFSA.

**Impossible d'effectuer 3 courses ou 2 courses de familles différentes.**

**Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisées en individuel.**

- **CD**

Un athlète peut effectuer 3 épreuves en CD mais reste limité à deux courses maximum de la même famille (sprint du 100m au 400m ou ½ fonds du 800m au 5000m) en individuel.

*Ex : 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut. Impossible d'effectuer 3 courses et 2 courses de familles différentes.*

Pour le ½ fond possibilité de doubler 800m/1500m ou 1500m/5000m chez les hommes et 800m/1500m ou le 1500m/3000m chez les filles, impossibilité de doubler 800m/5000m ou 800m/3000m.

Pendant il sera autorisé à un athlète de doubler 400/800.

- **BC**

Le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix.

- **AB**

Le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix. Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisées en individuel.

## Epreuves



Les engagements se feront sous format Excel.

Merci de renseigner vos engagements dans le fichier à télécharger ci-dessous :

<https://www.dropbox.com/s/izj4d67n03qwgdc/FICHE%20ENGAGEMENT%20CF%20ATHLETISME%20SAJ%202019.xlsx?dl=0>

# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Mardi 30 Avril 2019**

COL France Athlétisme SAJ 2019 – CDSA 47  
997 A Avenue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN  
0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :		
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour l'accès aux zones techniques):		
Tél. :	Mail. :	Taille T-shirt Encadrant :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			<b>TOTAL</b>

Régimes particuliers (allergies, sans porc...) : .....

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL 47**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) .....  
**représentant de l'association**....., demande  
 dérogation pour que Mr/Mme ..... puisse  
 participer au championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes 2019, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
 (Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

## Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

## **COL France Athlétisme Sport Adapté Jeunes 2019**

CDSA 47 – Laurie Castagnos

997 A Avenue du Docteur Jean Bru - 47000 AGEN

0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

#### **Pour le Mardi 30 Avril 2019 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

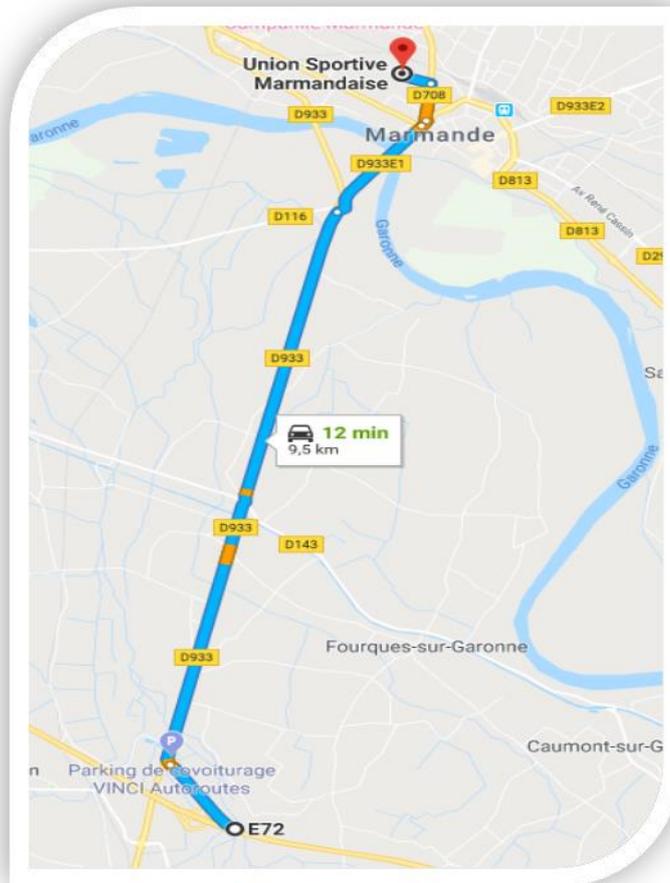
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès



# Hébergements proposés par le COL

Afin de faciliter votre venue au Championnat de France et vos démarches de réservation, le COL vous propose plusieurs hébergements, situés à moins de 10 minutes en voiture du lieu de compétition !

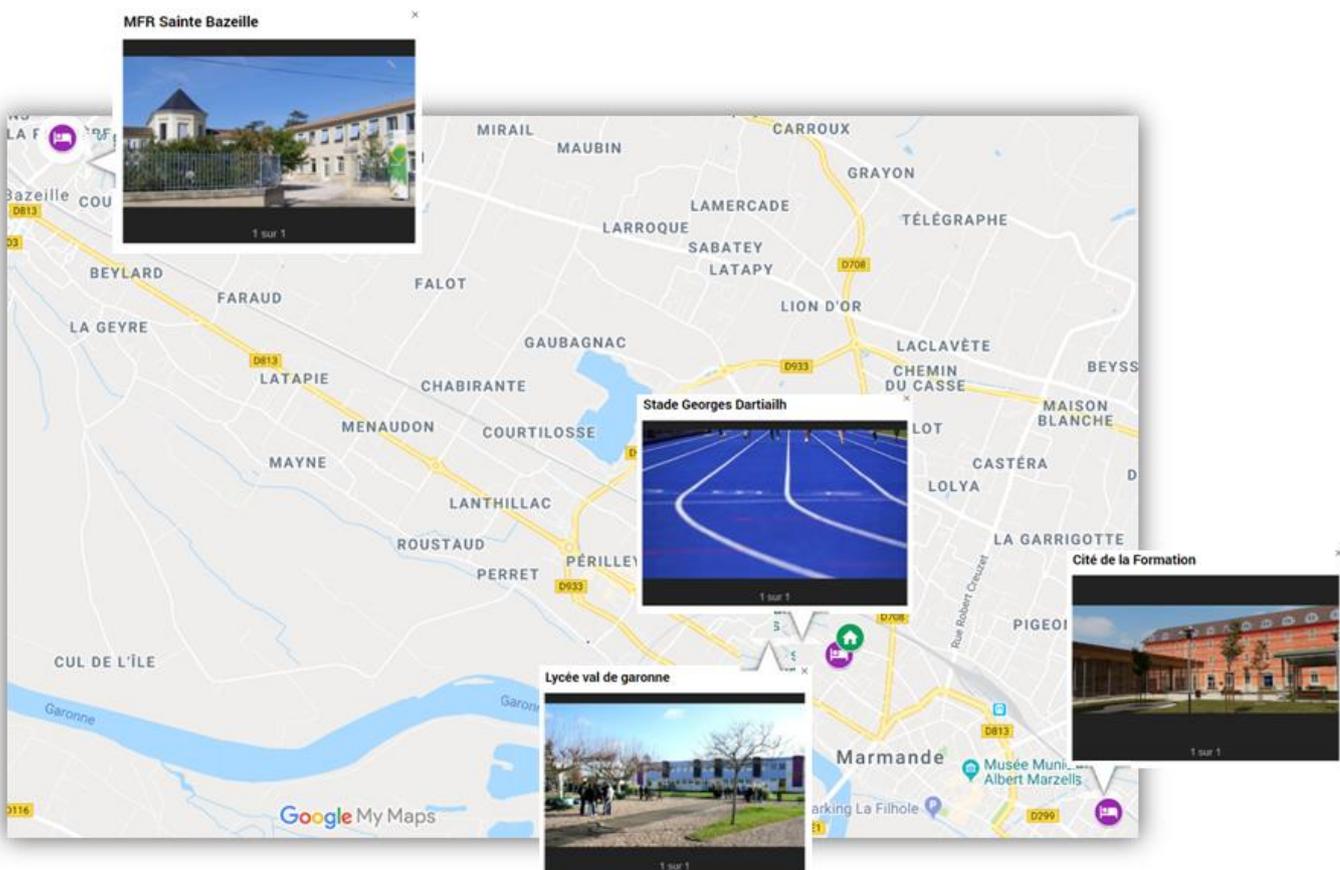
## Attention : 140 places maxi !!

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du règlement.

Un mail de confirmation vous sera adressé par le COL pour attester de l'enregistrement de votre inscription sur cet hébergement.

3 lieux d'hébergement vous seront proposés :

- **Lycée Val de Garonne**, à 1 minute à pied du Stade Georges Dartiailh
- **Cité de la Formation**, à 6 minutes en voiture du Stade Georges Dartiailh
- **Maison Familiale et Rurale de Sainte Bazeille**, à 10 minutes en voiture du Stade Georges Dartiailh





# FICHE HEBERGEMENT COLLECTIF

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Mardi 30 Avril 2019**

COL France Athlétisme SAJ 2019 – CDSA 47  
997 A Avenue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN  
0553981972 / 0617687634 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION HEBERGEMENT	PRIX/PERS	NOMBRE				MONTANT	
		Hommes		Femmes			Total
		Sportifs	Acc.	Sportifs	Acc.		
2 nuits - Petits déjeuners inclus	45 €						

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros
N° de chèque:..... de la banque: .....

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Date ..... Signature .....

# Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>Hôtel La Couronne Marmande</b> 05 53 84 54 31	Ne reste que des chambres avec lits doubles Possibilité de tarifs de groupe	Chambres doubles : 60€/nuit Petit déjeuner : 8€ Taxe de séjour : 0.70€	1.4 km
<b>Hôtel le Lion d'Or Marmande</b> 05 53 64 21 30	28 chambres		1.9 km
<b>Campanile Marmande</b> 05 53 94 39 80	49 chambres Tarifs sportifs (à préciser lors de l'appel)	Chambre 1 ou 2 personnes : 59€/nuit Taxe de séjour : 0.90€/personne Petit-déjeuner : 9.90€	2.3 km
<b>Ibis Budget Marmande</b> 08 92 68 32 86	66 chambres, de 1 à 3 personnes *prix minimum	51.70€* pour 1 personne 56.40€* pour 2 personnes 57.10€* pour 3 personnes Petit-déjeuner : 6.40€	2.3 km
<b>Hôtel Le Capricorne Marmande</b> 05 53 64 16 14	34 chambres Possibilité de tarifs de groupe	Chambre simple et double : 80€ Taxe de séjour : 0.90€/personne Petit-déjeuner : 9€	2.8 km



## Partenaires institutionnels



MINISTÈRE  
DES SPORTS



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

